"Prescrire", Médicaments à "proscrire"...

Abderrahim DERRAJI - 2017-01-30 21:55:02 - Vu sur pharmacie.ma

La revue " Prescrire " vient de mettre à jour la liste des médicaments qui sont à écarter des soins et à remplacer par d'autres alternatives thérapeutiques avec un meilleur rapport bénéfices/risques.

Cette liste comportant des médicaments ayant fait l'objet d'un suivi durant la période 2010 à 2016 que " Prescrire " qualifie de cas " flagrants de médicaments plus dangereux qu'utiles " , à proscrire des soins.

Pour aider les professionnels de santé à choisir des soins de qualité, " Prescrire " procède à l'évaluation rigoureuse de la balance bénéfices-risques des médicaments dans une situation donnée: recherche documentaire méthodique et reproductible, détermination de critères d'efficacité pertinents pour les patients, hiérarchisation des données scientifiques selon leur niveau de preuves, comparaison versus traitement de référence, prise en compte des effets indésirables et de leur part d'inconnues.

Toujours d'après "Prescrire", " 91 médicaments (dont 82 commercialisés en France) ont une balance bénéfices-risques défavorable dans toutes les situations cliniques pour lesquelles ils sont autorisés en France ou dans l'Union européenne. " Et même en situation d'impasse thérapeutique dans une maladie grave, la revue " Prescrire " préconise de ne pas exposer les patients à de graves risques, quand l'efficacité clinique n'est pas avérée. Comme elle préconise que, même dans le cadre d'essais cliniques, les patients doivent être informés de la balance bénéfices-risques et de l'utilité de l'évaluation.

"Pour mieux soigner, des médicaments à écarter : bilan 2017" Rev Prescrire 2017 ; 37 (400) : 137-148.